



Toulouse le 18 février 2026

La Dépêche 8 février 2026 : Les Agences Régionales de Santé (ARS) finaliseront leurs travaux sur l'offre de soins pour les personnes âgées en juin. Suite au départ de Charlotte Parmentier Lecocq du ministère délégué, chargé des personnes handicapées et de l'autonomie, le plan « grand âge » qui devait se concrétiser en février est reporté.

AFP 9 février 2026 : Le décalage de la réforme des retraites va provoquer un pic d'activité fin 2026, pour l'Assurance Retraite : 64000 dossiers de plus soit un pic de 40%. L'âge légal de départ en retraite, va rester bloqué à 62 ans et 9 mois jusqu'en 2028. Selon la CNAV, l'âge moyen de départ en retraite était de 63,7 en 2025.

La Dépêche 11 février 2026 : Eric Heyer, économiste parle de la refonte de financement de la Protection Sociale. Pour lui, il est illogique que le travail, seul, finance des prestations universelles comme la famille ou la santé. Il propose de basculer ces cotisations vers l'impôt (CSG), ce qui allègerait le coût du travail tout en mettant à contribution les retraités aisés et les revenus du patrimoine : « il n'y a pas de repas gratuit : si l'on veut que le salaire paye mieux, il faut que le capital participe davantage au financement d'un modèle dont il bénéficie aussi ». Cette mesure permettrait de redonner du pouvoir d'achat aux salariés sans peser uniquement sur les marges des entreprises.

Le Média Social 16 février 2026 : Réunis aux Assises Nationales de l'Habitat pour Seniors, élus, financeurs et professionnels ont partagé le même constat : les solutions intermédiaires entre domicile et EHPAD doivent se développer massivement. Mais sur le financement et la gouvernance, les divergences persistent.

ASH 18 février 2026 : Jean-Claude Aramantinis, président du SYNERPA : « Le report du plan grand âge est une catastrophe ». JCA dit attendre une réponse structurelle au vieillissement de la population. La DREES, dans son dernier rapport : fragilité économique des établissements, pénurie structurelle des professionnels, évolution des modes d'accompagnement, vieillissement massif de la population, jamais la question du grand âge n'a cumulé autant d'enjeux systémiques pour absorber le choc démographique.

61% des proches aidants cachent leur statut à leur employeur. Entre la peur d'être jugés, stigmatisés ou la méconnaissance des dispositifs déployés par leurs employeurs, les salariés concernés sont surtout en demande d'aménagement de leur temps de travail. Selon une étude du cabinet HOW MUCH, réalisée en 2025, l'aide apportée au quotidien à un proche malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap, demeure très largement, un sujet relevant de la sphère privée.

Francis De Block